

Étude sur l'exposition aux pesticides PestiRiv : les viticulteurs réagissent



Les résultats de l'étude nationale sur l'exposition aux pesticides des riverains en zones viticoles, appelée 'PestiRiv', ont été publiés ce lundi 15 septembre. La filière viticole défend être déjà mobilisée dans la réduction de l'usage des pesticides mais se dit aussi du côté de la science et prête à entendre ce que dévoileront de prochaines études.

Lancée en octobre 2021 par l'<u>ANSES</u> (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et par <u>Santé Publique France</u>, l'étude PestiRiv vise à mieux connaitre l'exposition aux pesticides des personnes vivant près de vignes. Le but était de mesurer l'exposition aux pesticides, et non d'en évaluer les effets sur la santé.

Cette étude avait pour objectif de répondre à quatre questions :

18 décembre 2025 l

Ecrit par le 18 décembre 2025

- Les personnes vivant à proximité des vignes sont-elles plus exposées aux pesticides que celles vivant dans des zones éloignées de toute culture ?
- Quels sont les facteurs qui influencent cette exposition (par exemple : distance aux vignes, comportements du quotidien) ?
- Comment cette exposition évolue-t-elle selon les périodes de l'année (comparaison entre période de traitements phytosanitaires et période sans traitement) ?
- Quels sont les liens entre les différents niveaux de contamination des milieux et les niveaux d'imprégnations des personnes ?

Les résultats de l'étude

2 700 personnes, âgées de 3 à 79 ans, réparties dans six régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur), ont participé aux deux périodes de l'étude : pendant les traitements et hors traitement des vignes.

Ainsi, les analyses ont révélé que l'exposition aux pesticides était effectivement plus élevée en zones viticoles, et plus forte pendant la période de traitement. « Même si PestiRiv ne livre pas d'enseignements spécifiques sur les risques (sanitaires et sur la santé) associés aux expositions observées, l'influence de la proximité des cultures sur la contamination des milieux et l'imprégnation des personnes montrée par ses résultats incite à agir pour limiter l'exposition des riverains », indique l'étude.

Les viticulteurs se placent du côté de la science

Face aux résultats de PestiRiv, la filière viticole tient à rappeler qu'elle attendait avec intérêt ces résultats. « Le sujet de l'utilisation des pesticides s'inscrit dans un débat de société qui nous concerne tous : pouvoirs publics, chercheurs, viticulteurs, parties prenantes et citoyens », déclare Bernard Farges, Président du Comité National des <u>Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique</u> (CNIV).

Les viticulteurs affirment qu'ils limitent l'usage des pesticides quand ils le peuvent et ont déjà fait de gros progrès concernant leurs pratiques, mais que les progrès se feront en collaboration avec les fabricants de pesticides qui doivent trouver des solutions alternatives. « L'État a aussi un rôle à jouer en améliorant dès à présent les procédures d'homologation de substances, en particulier celles de biocontrôle », ajoute le président du CNIV.

« Depuis dix ans, la dynamique est là : la France s'impose parmi les tout premiers vignobles bio au monde avec plus de 20 % des surfaces désormais conduites en agriculture biologique et 88% des surfaces viticoles sont engagées dans une certification environnementale », insiste-t-il. Malgré les progrès, la filière viticole se dit du côté de la science et attend des études plus poussées qui indiqueront plus finement si ces niveaux d'exposition présentent ou non des risques sanitaires potentiels.



Pour en savoir plus sur l'étude PestiRiv, cliquez ici.

'PestiRiv', l'étude d'exposition aux pesticides chez les riverains des zones viticoles révélée ce lundi



Redoutée par le monde de la vigne et du vin, cette analyse lancée en octobre 2021 par l'<u>ANSES</u> (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et par <u>Santé Publique France</u> sort enfin ce lundi 15 septembre, au terme d'une lutte intense entre

18 décembre 2025 l



Ecrit par le 18 décembre 2025

le lobby des vignerons d'un côté. De l'autre, France Nature Environnement, l'Association des Médecins contre les Pesticides et Générations futures, pour savoir s'il y a ou non des risques sur la santé et la biodiversité près de vignobles.

1^{re} évaluation par son ampleur, cette étude a été menée dans 265 zones de 6 régions de l'Hexagone (Alsace, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur) auprès de 3 350 participants tirés au sort, âgés de 3 ans à 79 ans avec des prélèvements de cheveux, d'urine, de poussières, d'air à l'intérieur des maisons et à l'extérieur. Ces échantillons ont été saisis à moins de 500 mètres d'un vignoble et à plus de 5 kilomètres pour comparer l'imprégnation. Et l'opération a été menée en deux temps : d'octobre 2021 à mars 2022 quand le traitement des vignes est le moins fréquent, et entre mars et août 2022 au plus fort des pulvérisations et épandages d'insecticides, fongicides, herbicides. En tout, 56 substances comme le soufre, le cuivre ou le glyphosate.

Certains se demandent s'il y a des liens de causalité entre les traitements phytosanitaires — sans prononcer le mot pesticide — et leurs conséquences sur la biodiversité, mais aussi et surtout sur la santé de la population alentour (tumeurs, leucémies, troubles neurologiques, infertilité). « Cachez cette enquête que je ne saurai voir », demandent les uns. « Elle aurait dû sortir plus tôt, avant les vendanges », insistent les associations de riverains. L'État a d'ailleurs été accusé de retarder, voire de bloquer sa sortie puisque la validation de ce rapport a pris des mois. C'est finalement le Comité de suivi des études qui est convoqué ce lundi 15 septembre au Ministère de la Santé au terme d'un long combat judiciaire.

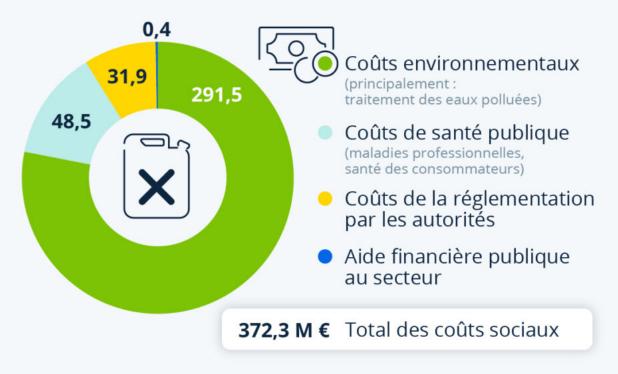
D'un côté, les associations parlent d'urgence sanitaire, de l'autre, le monde vigneron appelle à la prudence et le martèle avec force : « On est tous concernés, nous, nos familles, nos salariés, puisqu'on vit au milieu ou à proximité des vignes. Et on n'est pas assez fous pour mettre nos propres enfants en danger. » Selon Santé Publique France, le risque, s'il existe, concernerait 500 000 riverains sur 68 millions d'habitants.

Quels sont les coûts sociaux de l'usage des pesticides?



Quels sont les "coûts cachés" des pesticides?

Estimation des coûts sociaux attribués à l'utilisation des pesticides en France, en millions d'euros par an



Les montants indiqués correspondent à la fourchette basse de l'estimation. Source: "The social costs of pesticide use in France", Alliot et al. dans Frontiers (2022)









Annoncé lundi 6 mai par le gouvernement, le nouveau plan de réduction de l'utilisation des pesticides en France (Écophyto 2030) est fortement critiqué par les associations de protection de l'environnement. Si l'objectif de réduction de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires dans l'agriculture d'ici à 2030, affiché depuis 2008, est conservé dans le plan, le mode de calcul des quantités utilisées, lui, va changer, ce qui est décrié par les ONG environnementales. « [Le nouveau mode de calcul] a un effet masquant sur



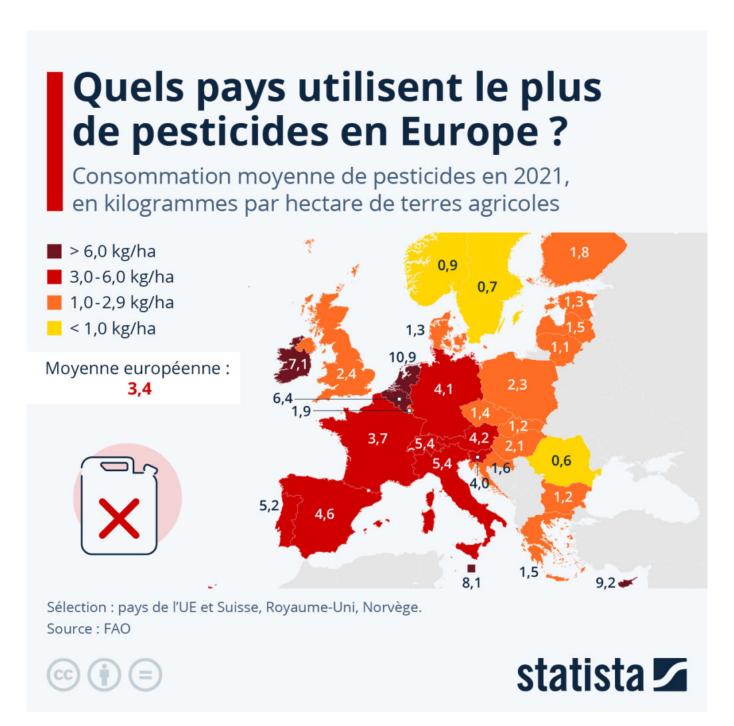
la quantité. Ce changement n'est pas honnête et jette le trouble sur ce plan », a notamment estimé Dominique Potier, député socialiste et rapporteur de la commission d'enquête sur le plan Ecophyto. Une des autres critiques du plan concerne l'enveloppe de 20 millions d'euros par an prévue pour aider les collectivités locales dans le traitement des eaux polluées, un chiffre qui, selon les professionnels du secteur, est très inférieur aux investissements nécessaires.

Dans une <u>étude</u> sur les « coûts cachés » des pesticides publiée en 2022, une équipe de chercheurs a estimé les montants engagés par les pouvoirs publics en France pour faire face aux <u>impacts sanitaires</u> et environnementaux néfastes de l'usage de ces produits en agriculture, ainsi que leurs frais de gestion (réglementation, etc.). D'après les calculs, les coûts sociaux attribués à l'utilisation des pesticides en France s'élèveraient au total à plus de 370 millions d'euros par an, ce qui correspond à la fourchette basse de l'estimation. Les coûts environnementaux sont de loin ceux qui pèsent le plus lourd dans la balance : plus de 290 millions d'euros par an, dont au moins 260 millions alloués rien qu'au traitement des eaux polluées par les produits phytosanitaires.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Quels pays utilisent le plus de pesticides en Europe ?





Depuis 1990, l'<u>usage des pesticides au niveau mondial a quasiment doublé</u>. Si les ventes de <u>produits phytosanitaires</u> ont augmenté presque partout dans le monde, les hausses les plus fortes ont été enregistrées en Amérique du Sud, en Océanie et en Afrique. Sur le continent européen, le volume utilisé de pesticides se situe à peu près au <u>même niveau qu'il y a trente ans</u> et peine toujours à diminuer de façon significative.



Question sensible du dossier agricole en France, le sujet de la réduction de l'usage des pesticides était jusque-là absent des mesures annoncées par le gouvernement pour apaiser la colère des <u>agriculteurs</u>. Mais le 1er février, sous la pression du premier syndicat agricole français, la FNSEA, le ministre de l'Agriculture a annoncé la suspension du plan Ecophyto, qui visait à réduire de 50 % l'usage des pesticides d'ici 2030 par rapport à la période 2015-2017. Lancé initialement en 2008, ce plan était jusqu'à présent considéré comme un échec. Officiellement, il n'est toutefois pas abandonné, mais mis en pause « le temps d'en retravailler un certain nombre d'aspects ».

En valeur absolue, la France fait partie des trois plus gros consommateurs européens de pesticides avec l'Espagne et l'Italie. Un chiffre corrélé à la taille de la surface agricole, l'Hexagone possédant la plus vaste de l'Union européenne devant l'Espagne. Si l'on regarde l'utilisation de pesticides ramenée à la surface cultivée, la France se situe légèrement au-dessus de la moyenne européenne. L'agriculture française a utilisé en moyenne 3,7 kilogrammes de pesticides par hectare de terres en 2021, selon les données les plus récentes de la FAO, soit un peu plus que la moyenne des trente pays européens étudiés cette année-là (3,4 kg par hectare). Comme le montre notre carte, les chiffres varient de plus de 10 kilogrammes par hectare aux Pays-Bas, à moins d'un kilogramme par hectare en Scandinavie et en Roumanie.

La nature et les quantités de pesticides utilisés sont très variables selon les types de culture, c'est pourquoi on observe de grandes différences entre les pays (et également entre les régions d'un même pays). Les territoires qui ont développé une agriculture très spécialisée, avec des cultures intensives gourmandes en pesticides, comme la pomme de terre, les arbres fruitiers et la <u>viticulture</u>, ont notamment tendance à afficher les valeurs les plus élevées.

De Tristan Gaudiaut pour Statista